

Dissertation, vos avis ... ?

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **28/09/2016 à 19:35**

Bonsoir :)

Alors voilà, en guise de seconde TD je vais traiter le sujet suivant "La révision constitutionnelle par le peuple sous la Vème république.

Pour l'introduction je pensais faire une transition de la situation sous la 4e à la 5e et ce qu'on voulut faire les rédacteurs de la constitution de 1958.

Pour mes pistes de réflexion quant à mes I et II j'avais plusieurs idées.

Dans un premier temps je me suis posé la question d'exposer la Théorie en I et la pratique en II ... mais je me demande si c'est ce qu'attend le chargé de TD à mon sens le thème exigerait plutôt de mettre en avant l'action du peuple sous la Vème république par le biais de la révision.

J'avais donc pensé à une autre piste ou j'aborderais mes I et II en citant Antoine de Rivarol.

I La souveraineté réside dans le peuple

II Le peuple ne doit jamais l'exercer (mais puis-je me permettre cette liberté de ne pas réintégrer dans le deux la notion de souveraineté...?)

Enfin, j'ai aussi fait ressortir la croissante difficulté du recours au peuple sous la Vème République.

En effet, le dernier personnage ayant fait usage avec panache du referendum était de Gaule, en 1962 puis 1969.

C'est là que je bloque un petit peu, j'ai dans cette troisième option, l'idée de disserter sur la difficulté et le danger croissant de faire usage de l'article 11 de la constitution en lieu et place de l'article 89 afin de donner la voix au peuple, le souverain.

C'est sur cette troisième hypothèse que se fait mon blocage, je n'arrive pas à me projeter un plan qui me parle, je ne vois pas trop en fait, comment diviser en deux grandes parties une seule idée qui est la croissante difficulté d'utiliser l'article 11, car vu le sujet de la dissertation, c'est bien ce dernier qui est au centre du débat.

Si vous avez 2-3 avis je suis preneur, je vais quant à moi retourner me plonger dans anthropologie de la Vème république, peut-être que lire et étudier un peu les conditions d'utilisations de l'article 11 m'aideras à y voir plus clair.

Je pense creuser du côté de cet article 11, ses utilisations, la place du peuple dans l'histoire

de la constitution peut-être vais-je en sortir des pistes de réflexion.

Je vais aussi aller jeter un œil sur ma dissertation d'introduction en droit, mais cette dernière m'inspire bien plus.

Ps: étant donné que le jour du devoir je serais seul face à ma feuille, même si cela part d'un bon sentiment, je vous demande plutôt de juger la qualité de mes idées plus que de me partager les vôtres, je ne suis pas contre un élargissement des pistes que j'ai proposé, le risque de m'aider d'idées autres que les miennes, c'est que n'ayant pas eu l'idée, je risque de ne pas avoir matière à dissenter.

Merci à vous,
Cordialement.

Par **doud62**, le **29/09/2016** à **02:05**

Salut,

Déjà il te faut une problématique, c'est sans doute la chose la plus importante à faire et ce, avant même d'établir ton plan.

Ensuite, attention, pas de verbe conjugué dans un titre notamment ton grand I quand tu écris "la souveraineté réside" et même ton grand II.

Sur le fond le sujet ne m'inspire par trop alors je laisse ma place aux autres ;)

Bon courage !

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **29/09/2016** à **07:57**

Salut,

Je pense que dans le cas présent la problématique c'est l'impact du peuple dans le processus de révision de la constitution.

Quel impact a-t-il eu / a il encore sous la Vème république.

J'avoue que le sujet ne m'inspire pas trop non plus contrairement à d'autre, j'ai l'impression de manquer de matière à traiter c'est assez étrange.

Bonne journée et merci.

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **29/09/2016** à **09:22**

Bon, ça avance ...

J'ai remis un peu d'ordre et j'ai ressortis cette ébauche de plan :

I - La souveraineté réside dans le peuple

A - Contourner l'opposition des assemblées parlementaires
B - Un pouvoir de décision incontestable.

II - Le peuple, un souverain aux pouvoirs limités

A - L'article 89, l'alternative au référendum par le congrès

B - L'absence d'initiative du peuple à la révision (pas sur de la formulation)

L'idée c'est d'avancer chronologiquement dans la Vème république, en commençant par l'utilisation de l'article 11 pour contourner les réticences des assemblées parlementaires (A) et d'introduire qu'une fois la loi de révision acceptée ou rejetée par le peuple, son résultat ne peut être contesté (B).

Avant de ne continuer en expliquant le rôle de plus en plus limité du peuple dans les révisions en mettant en avant la possibilité offerte par l'article 89 permettant d'user du congrès plutôt que du référendum (A) ainsi que l'absence de possibilité pour le peuple d'être à l'initiative d'une révision, puisque même si ce dernier est représenté par le président, le président lui ne représente pas le peuple puisqu'il est issu d'un vote dont il ressort toujours qu'une partie du peuple s'oppose à lui ou lui préfère une autre figure (B)

Je dois encore creuser, mais j'avoue que ce sujet ne m'inspire guère (manque de connaissance sûrement) contrairement au sujet d'intro au droit.

Par **Ange12**, le **29/09/2016** à **09:47**

Bonjour , je suis en L1 est je suis un peu perdu
je doit faire une dissertation sur l'établissement de la constitution , est je ne sais pas comment mi prendre ![smile28]

Par **Chris / Joss Beaumont**, le **29/09/2016** à **09:50**

Votre chargé de TD ne vous a pas remis un fascicule avec la méthode qu'il attend?

Par **Ange12**, le **29/09/2016** à **10:13**

Si , mais je ne comprend pas comment élaboré ma dissertation !

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/09/2016** à **10:16**

Bonjour

Avez-vous lu la méthodologie proposé sur le site <http://www.juristudiant.com/forum/methode-de-la-dissertation-juridique-t18188.html>

Il y a aussi celle du site "le petit juriste" qui est bien expliquée :
<http://www.lepetitjuriste.fr/conseils-et-orientation/methodologies/la-fiche-methode-de-la-dissertation/>